

Revue de presse du MEDEF IDF du samedi 25 au lundi 27 novembre 2017

1	Gare Montparnasse : après le dimanche noir, le trafic a repris.....	2
2	A 40 ans, le RER malade de son succès	3
3	Menaces sur le métro du Grand Paris	5
4	Paris : mobilisation générale pour faire connaître la chambre de Commerce	6
5	Présidence du Medef : les partisans de Senard veulent toujours y croire	8
6	Le patron de Michelin Jean-Dominique Sénard, veut prendre la tête du Medef.....	9
7	Emploi : l'effet d'entraînement des métropoles est peu visible	11
8	Emploi : la baisse du nombre des licenciements économiques se poursuit.....	12
9	Le 57e salon nautique de Paris prend la vague.....	14
10	Altice-SFR: un mois en enfer, et maintenant?.....	15
11	L'intelligence artificielle va bouleverser les métiers de la banque	17
12	LafargeHolcim dans la tourmente de ses anciennes affaires syriennes	18
13	INTERVIEW // Beat Hess, Président du Conseil d'Administration : «Il y a eu des erreurs inacceptables que LafargeHolcim regrette et condamne» : http://premium.lefigaro.fr/societes/2017/12/03/20005-20171203ARTFIG00175-beat-hess-il-y-a-eu-des-erreurs-inacceptables-que-lafargeholcim-regrette-et-condamne.php	20
14	La réforme de l'assurance chômage, casse-tête du gouvernement	20
15	Les femmes gagnent encore 25 % de moins que les hommes	21
16	Bilan contrasté pour Wauquiez dans son « laboratoire » régional.....	22
17	Florence Portelli : « Wauquiez se trompe d'élection ».....	23
18	Les Républicains : «Il y a une droite complètement folle», estime Maël de Calan.....	25
19	Victoire des nationalistes en Corse : «Un message clair envoyé à Paris», affirme Simeoni	26
20	En Nouvelle-Calédonie, Edouard Philippe promet que « l'Etat jouera son rôle » dans le référendum de 2018.....	27
21	Le Sénat adopte la réforme fiscale de Donald Trump, premier succès majeur pour le président .	29

Bonjour, bonne semaine et à jeudi soir chez SANOFI à Chilly-Mazarin pour la Cérémonie des 91 d'Or.

Bien amicalement.

Jack CHOPIN-FERRIER

+336 60 83 94 78

III ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 04/12/2017

1 Gare Montparnasse : après le dimanche noir, le trafic a repris



Le trafic ferroviaire a été totalement interrompu dimanche après-midi à la gare Montparnasse (Paris XVe) à cause d'un « bug informatique ». Selon la SNCF, les trains devraient rouler normalement ce lundi matin. Le premier train de la journée est parti de la gare à 5H33 et il était à l'heure, indique ce lundi la compagnie.

« [Un problème informatique](#). » Voilà ce qui explique, selon la SNCF, l'interruption totale du trafic à la gare Montparnasse (Paris XVe) qui a provoqué dimanche vers 13 heures une nouvelle pagaille dans cette gare du sud de la capitale, très fréquentée en ce premier dimanche du mois de décembre. La SNCF a mis en place dimanche des trains supplémentaires vers Nantes, Bordeaux ou Rennes au départ de la gare d'Austerlitz, mais le trafic n'a [repris normalement que ce lundi matin](#).

Un nouveau chaos qui n'intervient que quatre mois après une première panne de signalisation qui avait déjà entraîné l'arrêt du trafic pendant trois jours lors du week-end de chassé-croisé des vacanciers fin juillet. A l'époque, c'était un problème technique au niveau du poste de commande de la gare situé à Vanves (Hauts-de-Seine), dans la banlieue sud, qui était à l'origine du problème.

Cette fois, la SNCF explique qu'elle comptait mettre en service ce week-end « un nouveau système d'aiguillage permettant d'augmenter de 20 % le nombre de trains au départ de la gare ». « Cette opération s'est bien passée jusqu'à midi », souligne le directeur général de SNCF Réseau Ile-de-France, Didier Bense. Oui, mais voilà. Dix minutes plus tard, le SNCF perd le contrôle. « Un bug informatique » met son système d'aiguillage et de signalisation hors service. Il n'y a plus le choix. Il faut bloquer la circulation de tous les trains TGV, TER, Transilien, Intercités, malgré les milliers de voyageurs censés circuler ce dimanche. En transit vers Bordeaux, La Rochelle ou Nantes, [des passagers exaspérés, désorientés](#), se retrouvent sans solution...

« Ce nouvel incident est inacceptable », a réagi dimanche soir la ministre des Transports, Elisabeth Borne, qui a convoqué ce lundi matin Patrick Jeantet, le PDG de SNCF Réseau. En tout cas, elle n'aurait « rien à voir » avec celle de l'été, selon Alain Krakovitch, le directeur général de SNCF Transilien.

Après la pagaille estivale, le directeur de la SNCF, Guillaume Pepy, avait rencontré la ministre des Transports qui avait demandé à la SNCF de « réviser ses règles de gestion du trafic » pour permettre une meilleure reprise des circulations lors de pannes. Pour l'heure, l'entreprise publique a promis qu'elle rembourserait tous les passagers restés à quai en raison de cette panne...

Panne à Montparnasse : la gare paralysée

«Moi, je voulais prendre mon train»

Une queue de voyageurs sur 100 m qui serpente dans le hall des départs jusqu'au guichet des informations, les agents SNCF Assistance sortis afin d'aiguiller les « naufragés » des trains, une nuée d'hommes et de femmes, frigorifiés, portable collé à l'oreille, des policiers de la Suge (la police ferroviaire) qui patrouillent, des panneaux désespérément vides de tout message. Et dehors, de chaque côté de la gare, entre les arrivées et les départs, un ballet incessant de taxis et de VTC, des familles aux

abois avec des poussettes, des valises à roulettes, et l'attente...

Le dimanche après-midi a été, pour beaucoup de voyageurs franciliens et provinciaux, une belle galère à la gare Montparnasse (Paris XVe). Dehors, au bas des escaliers, Bertrand, jeune quadra qui devait prendre le TGV de 15h40 pour Nantes, brandissait, mi-consterné, mi-hilare, le texto de la SNCF : « Nous vous invitons à renoncer à votre voyage. » « Ça arrive un peu trop souvent, commente-t-il.

Heureusement pour moi, je prends rarement le train ! » A ses côtés, François, lui, se félicite d'avoir « pu réserver un BlaBlaCar. Tout est pris d'assaut ».

A l'intérieur de la gare, beaucoup s'appêtent à prendre le chemin de la gare d'Austerlitz (XIII e), où les voyageurs sont conviés à prendre des trains de substitution : « Avec votre billet de train, monsieur. Il n'y aura pas de problème », assure un « gilet rouge ».

Un cadre de la SNCF, engoncé dans une doudoune rouge, pendu à son talkie-walkie, se fait arrêter par un touriste anglais. « No train », lui répond-il dans la langue de Shakespeare. Marie-Christine, 67 ans, retraitée qui partait à Chartres, râle... « Moi, je suis prête à réserver une chambre à l'hôtel s'il faut rester à Paris. Mais c'est lamentable. On devrait privatiser la SNCF ! » Quant à Virginie, elle cherche encore un « plan B ». Tout contre elle, son fils Jean, 7 ans, les joues couvertes de larmes, consterné et fatigué par le bazar, lâche : « Moi, je voulais prendre mon train. » Ils sont venus à Paris « pour fêter les 40 ans d'une amie, dit Virginie. Je voulais justement rentrer tôt, pour que Jean ait le temps de faire ses leçons, et pour le boulot demain ». Mais pour elle, hors de question de se rendre à Austerlitz, comme le propose la SNCF. « Il n'y aura pas assez de trains pour tout le monde. Ça va être la guerre ! Je n'ai pas envie. »

Bérangère Lepetit

LES ECHOS – 04/12/2017

2 A 40 ans, le RER malade de son succès



Les trains MI 84, mis en service en 1985 pour faire face à la croissance du trafic sur le RER, ont eux-mêmes été peu à peu remplacés par des rames à deux étages.

Inauguré en décembre 1977, le RER A est devenu la ligne la plus chargée d'Europe, ce qui en fragilise l'exploitation et multiplie les risques de retards.

La SNCF et la RATP, qui coexploitent les lignes A et B, fêtent cette semaine les 40 ans du RER. Les deux entreprises publiques ont retenu comme date de naissance du Réseau régional express l'inauguration le 8 décembre 1977 du tronçon entre les stations Auber et Nation (reliant ainsi les portions de ligne qui préexistaient à l'Est et à l'Ouest), et la mise en service concomitante de la Gare de Châtelet-Halles.

Conçu initialement comme un « métro régional », le RER a révolutionné les transports en Ile-de-France. En permettant de traverser Paris et ses alentours sans changement, il a considérablement réduit le temps de trajets de centaines de milliers de Franciliens, qui devaient auparavant jongler entre trains de banlieue et métros.

Des trains rapides et capacitaires

« Pour que Paris n'ait plus que 12 minutes de long », promettait à l'époque une publicité de la RATP, qui annonçait dans le même mouvement une vitesse de circulation allant jusqu'à 100 kilomètres/heure (1). Rapides, ces nouvelles lignes étaient également très capacitaires, avec des gares immenses et des rames de 200 mètres de long, pouvant embarquer jusqu'à 1.600 passagers.

Cela n'a hélas pas suffi. Poussé par l'essor de l'emploi et du logement en Ile-de-France, le trafic du RER n'a cessé de progresser. La ligne A, qui dessert le quartier d'affaires de La Défense à l'Ouest et Disneyland Paris à l'Est, transporte jusqu'à 1,2 million de voyageurs par jour, ce qui en fait la ligne ferroviaire la plus fréquentée d'Europe.

Quand RER rime avec galère

Cet afflux de voyageurs fragilise l'exploitation de la ligne, faisant trop souvent rimer RER avec galère. Malgré la généralisation des rames à doubles niveaux, les trains sont bondés aux heures de pointe, et « *le moindre incident génère des retards en cascade avec des infrastructures ne permettant pas de résorber facilement ces dysfonctionnements* », confesse la RATP dans le dossier de presse. Ces difficultés ont même amené la SNCF à inclure en janvier 2011 les RER A et D [dans sa liste de « lignes malades »](#).

Une solution apparemment paradoxale

Pour améliorer la situation du RER A, la SNCF et la RATP fondent beaucoup d'espoirs sur une solution contre-intuitive, mûrie depuis des années et appliquée à partir du dimanche 10 décembre : [faire circuler... moins de trains](#).

Aujourd'hui, les deux opérateurs sont censés faire circuler 30 trains par heure en période de pointe. Une cadence devenue irréaliste, à cause du temps que mettent les voyageurs pour descendre et monter des rames pleines à craquer, temps bien supérieur à la théorie.

Une offre « plus réaliste et plus sûre » pour 2018

Ainsi, les retards s'accumulent à chaque arrêt, avec de lourdes conséquences lorsque la rame quitte le tronçon central et s'engage dans l'une des cinq branches de la ligne, où elle doit parfois s'intercaler entre d'autres circulations. Faute de pouvoir le faire, les retards s'accumulent, et se traduisent par 10 % de trains annulés en moyenne.

La nouvelle grille horaire va donc proposer « *une offre à la fois plus réaliste et plus sûre* », selon Ile-de-France Mobilités, le bras armé de la région en matière de transports, avec 27,5 trains par heure en moyenne en période de pointe. Dans le même temps, le nombre de trains omnibus va fortement augmenter, pour accroître la résilience du système face aux incidents.

Ce principe, appliqué dès l'an dernier sur une partie de la ligne L du Transilien, s'est traduit par un progrès très net de la régularité. Les usagers croisent les doigts pour qu'il en soit de même sur la ligne A.

(1) à retrouver dans « *L'épopée du RER de A à B* », qui vient de sortir aux Editions du cherche-midi.

A quoi ressemblera le RER du futur : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/030965483798-a-quoi-ressemblera-le-rer-du-futur-2135428.php>

Lionel Steinmann



Le patron des transports VOUS RÉPOND

PROPOS RECUEILLIS PAR
GREGORY PLESSE

Stéphane Beaudet s'est rendu dans le studio du « Parisien » pour se confronter aux questions des lecteurs, par vidéo et sur notre page Facebook.

Richelle (vidéo) : Que comptez-vous faire pour que les femmes se sentent en sécurité dans les transports en commun ?

STÉPHANE BEAUDET. Nous sommes en train de généraliser le 3117, le numéro d'appel et d'alerte qui nous permet de gérer les situations d'urgence, mais nous voulons aller beaucoup plus loin. Nous avons ainsi financé le recrutement d'énormément de personnel à bord RATP et SNCF. Et au début de l'année prochaine, nous allons initier une première expérimentation d'arrêt à la demande dans les bus sur le réseau de Melun (Seine-et-Marne).

Enfin, nous allons lancer une grande campagne de communication sur le respect et l'égalité entre femmes et hommes.

Isabelle (vidéo) : Les sites des Jeux olympiques seront-ils tous accessibles à vélo ?

Je fais moi-même 5 000 à 6 000 km de vélo par an. Je pense que la question dépasse les sites olympiques, le vélo doit être une priorité. On a actuellement 500 000 à 600 000 personnes qui se déplacent chaque

jour à vélo et 40 % des déplacements en Ile-de-France font moins de 5 km. Il y a donc un enjeu essentiel.

En Ile-de-France, nous avons 5 000 km de pistes cyclables, c'est génial, mais elles servent surtout à aller se balader en bord de Seine le week-end avec les enfants. La question, c'est comment avoir des réseaux maillés qui nous permettent d'aller du domicile à la gare, de la gare au travail, aux études...

C'est le plan vélo que nous avons lancé et je compte vraiment sur les collectivités pour qu'on puisse le porter ensemble.

Nathalie (vidéo) : Les personnes handicapées ne peuvent pas se déplacer de façon autonome. Que propose la région ?

Nous travaillons actuellement à l'élaboration du PAM (Pour Aider à la Mobilité) de 3^e génération qui permettra, à l'appui des nouvelles technologies, de l'arrivée des véhicules autonomes et du transport à la demande, d'essayer d'affiner encore plus la réponse que nous apportons.

Et puis il y a évidemment le schéma d'accessibilité des gares, qui vise à rendre accessibles 209 gares. Il a été signé en 2009, et nous l'avons considérablement accéléré l'an passé en multipliant par trois l'investissement. Nous avons voté à l'unanimité la semaine dernière un programme de 1,5 Md€. Nous faisons tout pour que SNCF Réseau ne prenne pas de retard. En l'occurrence,

Stéphane Beaudet, vice-président (LR) du conseil régional chargé des transports et élu de l'Essonne, évoque notamment la mise en place de parkings-relais à prix abordable et assume de nouvelles hausses du passe Navigo.

sur Le Mée-Sur-Seine, comme pour Cesson et Savigny-le-Temple (NDLR : Seine-et-Marne), les travaux vont débuter en 2018.

Barbara (Facebook) : Prévoyez-vous de mettre en place un tarif réduit pour les retraités ?

Oui, c'est un engagement électoral, inscrit dans le programme de Valérie Pécresse. Nous sommes en préparation d'une expérimentation sur le département du Val-de-Marne, on est en train d'affiner certains détails,

et nous ferons des annonces dans quelques jours sur ce sujet.

Swam Waza (Facebook) : Allez-vous encore augmenter le tarif du passe Navigo ?

La question ne se pose pas comme ça. Avec tous les kilomètres de métro, de bus, de tramway que nous avons et que nous allons développer encore, comme les 200 km du Grand Paris Express, dont nous allons payer le matériel roulant et l'exploitation, Ile-de-France Mobilités a besoin d'une augmentation de ses ressources de 3 % par an.

Dans sa structure budgétaire, il y a le versement transport, qui est une taxe versée par les entreprises, une partie liée à la tarification et il y a la participation des collectivités. C'est en fonction de ces recettes que nous augmentons, ou pas, le prix du passe Navigo. Notre volonté, c'est de l'augmenter à la hauteur de l'inflation mais c'est une décision qui n'est pas encore tranchée.

En revanche, faire croire que les tarifs n'augmenteraient pas alors même que depuis trente ans, ils ont augmenté quasiment tous les ans, souvent beaucoup plus que l'inflation, ce serait un mensonge. Je rappelle que nous venons de lancer une commande de matériel (bus, trains, tramways) de 24 Mds €, et évidemment il faut les payer.

Je rappelle enfin que le passe Navigo est l'un des titres de transport mensuels les moins chers d'Europe.

Catherine (Facebook) :

A quand des parkings-relais à tarif raisonnable aux portes de Paris ?

On y travaille actuellement avec la Ville de Paris car très souvent, ces parkings sont en délégation de service public de la Ville et non par la région. Les tarifs d'abonnement y sont beaucoup trop chers pour que les Franciliens y amènent leur voiture et basculent ensuite dans les transports en commun. Il y a une négociation à pousser entre la Ville de Paris et ces prestataires.

Jean René (Facebook) :
Pourquoi n'y a-t-il pas de toilettes dans le métro et les gares RER ?

Il y en a eu, notamment dans les RER, mais pour des questions d'entretien et de sécurité ils ont petit à petit été enlevés des rames, et des quais. C'est vrai que c'est une demande assez régulière. Je n' imagine pas que les toilettes reviendront dans les trains.

Mais sur les quais, la question se pose. On demande aux opérateurs de faire des efforts en la matière, voire des petits aménagements, pour supprimer les coins et recoins qui génèrent des odeurs nauséabondes, qui sont évidemment insupportables pour les clients. Ces travaux ont été faits sur les quais de la gare de Lyon, ils sont exemplaires, et il faut les faire ailleurs.

VIDÉO www.leparisien.fr

Face aux lecteurs dans notre studio avec Stéphane Beaudet

LES ECHOS – 04/12/2017

3 Menaces sur le métro du Grand Paris



Le refus des élus de voter le budget de la Société du Grand Paris, en charge du futur métro, risque d'instiller le doute dans l'esprit des investisseurs.

C'est la fin de l'union sacrée autour du Grand Paris. Vendredi soir, faute d'indications précises sur les intentions du gouvernement pour le projet, les élus ont refusé de voter le budget 2018 de la Société du Grand Paris (SGP), en charge de la construction du futur métro de rocade de la région parisienne. Quitte à donner une image de désunion, d'un côté les élus LR, de l'autre la gauche, en ordre dispersé, pourtant d'accord sur le fond.

« C'est une grande première, a affirmé à l'AFP Stéphane Troussel, président PS de la Seine-Saint-Denis. Nous avons voulu tirer la sonnette d'alarme sur d'éventuels renoncements du gouvernement ». Et de rappeler que les 200 kilomètres de lignes nouvelles et les 68 gares qu'elles desserviront sont « plus qu'un simple projet de transport. C'est, pour beaucoup de territoires jusque-là enclavés, un synonyme de développement, de constructions, d'amélioration du cadre de vie. [...] On ne peut pas sacrifier un projet d'intérêt général pour les quartiers populaires sur l'autel des critères de la dette vus de Bruxelles ».

Perte de confiance

Le budget, de 2,24 milliards d'euros, en hausse sur celui de 2017, a certes été adopté par les représentants de l'Etat, majoritaires au conseil de surveillance de la SGP, mais cette décision risque d'être dommageable. « Lorsque je présente le projet aux investisseurs étrangers, personne ne doute que la France ait de grandes ambitions mais c'est sa capacité à les réaliser qui suscite le plus de questions », explique un acteur, aussi discret qu'important, du projet depuis ses origines en 2008. Or jusqu'à maintenant, l'union transpartisane des élus et le fait que le projet n'ait pas été réellement remis en cause par l'alternance de 2012 était un indéniable « plus ». [Les 30 à 35 milliards d'euros que doit coûter le futur métro sont en effet financés majoritairement par des emprunts à long terme](#) sur les marchés internationaux auprès d'investisseurs qui acceptent de faibles [taux d'intérêt](#) en raison de la « sécurité de l'investissement ». Il en va de même pour une partie des 100 milliards d'euros d'investissements complémentaires que doit susciter le projet. « En matière d'immobilier, les investisseurs mettent en avant trois critères que sont la masse des locaux à construire, leur accessibilité et la vie des quartiers », expliquait encore avant l'été Virginie Houzé chez le géant de l'immobilier JLL. Le rythme de programmation et de livraison est également primordial.

Dans ces conditions, étaler les travaux sur une quinzaine d'années supplémentaires jusqu'à l'horizon 2045, comme l'évoquent certains proches de la majorité, risque d'entraîner une baisse des investissements privés et des surcoûts considérables. Ne serait-ce que parce qu'il faudrait aussi prévoir des terminus et des installations de maintenance provisoires....

Dominique Malécot

LE PARISIEN – 04/12/2017

4 Paris : mobilisation générale pour faire connaître la chambre de Commerce



Eléa (la jeune fille brune) et Cléa (blonde), ont fait leur vidéo pour soutenir la CCI-Paris Ile-de-France et montrer leur attachement à leur école, la Fabrique, dans le XVIIe.

Le projet de loi de finance 2018 envisage une nouvelle coupe de 45 millions dans le budget de la CCI-Paris Ile-de-France. Pour se défendre, la Chambre poste des messages de soutien.

Rien de mieux qu'une coupe budgétaire pour mobiliser les troupes. La CCI-Paris-Ile de France, dont le siège est avenue Friedland (VIII^e) la plus importante de France voit d'un mauvais œil le projet de loi de finance 2018 qui pourrait réduire encore de 45M€ son budget (sur un total de 480). Face à cette menace, la meilleure défense est l'offensive. « Nous avons devant nous de nouveaux députés, qui, le plus souvent, ne connaissent pas nos missions, précise Etienne Guyot, directeur général de la CCIP-IDF. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une campagne d'information positive et moderne sur les réseaux sociaux sous le titre #MaCCIseràça ».

Et ce sont les collaborateurs, les élèves des écoles, les partenaires, les usagers, les entreprises les plus convaincants. Pendant 17 jours et jusqu'à vendredi prochain, un studio itinérant se déplace sur 35 sites différents de la Chambre. Près de 300 vidéos doivent être enregistrées au total pour l'ensemble de la campagne. A la Fabrique, une école de mode avenue de la porte de Champerret (XVII^e), Cléa et Eléa, deux jeunes étudiantes de 22 et 23 ans ont été volontaires pour passer devant la caméra. « C'est important pour nous de défendre notre école. Celle de la CCI est sans doute la moins chère et elle est très professionnelle », soulignent les deux étudiantes en seconde année.

Au travail...



Un rapide tour dans ce bâtiment de verre permet de se rendre compte de l'évidence. Ici, 80 jeunes étudient la maroquinerie, une centaine d'autres apprennent la mode et le management dans un véritable atelier pro. « Ce n'est pas la création, mais l'étude de la réalisation industrielle des vêtements », précise Mathieu Rostaing, secrétaire général de la Fabrique. Une autre centaine prépare de nouvelles vitrines pour un merchandising efficace.

« Nous accompagnons plusieurs centaines de milliers d'entreprises, nous réalisons des études économiques et nous assurons le développement de la filière congrès et salons en IDF mais l'essentiel de notre activité c'est l'enseignement », martèle Etienne Guyot en se tournant vers ses 19 écoles et ses 60 000 étudiants.

Entre 2015 et 2017, La CCIP-IDF a déjà dû réduire de 300 millions son budget. « Nous avons supprimé 1 000 postes en 18 mois. Nous avons pris des mesures de restructuration profonde. Nous avons fermé une école et d'autres activités. Mais aujourd'hui, ça n'a plus de sens de raboter »...

Déjà, aujourd'hui, près de 130 vidéos ont été publiées sur la chaîne YouTube de la CCI Paris Ile-de-France (www.youtube.com/ccideparis, cliquez sur l'onglet vidéos). Le 21 décembre, les députés voteront le budget.

Aider les commerces à percer la toile

Le conseil aux commerces de proximité, l'aide aux petites entreprises... C'est l'une des grandes missions des chambres de Commerce. La CCI-Paris organise notamment, ce lundi, un après-midi de découverte et de sensibilisation aux solutions numériques innovantes. « Maintenant, les Parisiens préparent leur shopping sur leur portable. Nos commerces doivent conserver le service et le lien avec leurs clients. Mais ils doivent aussi être présents sur Internet. Ils doivent pouvoir faire vivre leur site, de façon individuelle ou au niveau de leur quartier », insiste Gérald Barbier, 65 ans, premier vice-président

chargé du commerce et patron d'une enseigne de luminaires dans le XVI^e. A partir de 17 heures, 2, place de la Bourse (II^e), des ateliers de réflexions seront animés sur le sujet avant la présentation, à 19 h 45 de solutions nouvelles pour les commerces.

Informations et inscriptions sur www.cci75.fr

Eric Le Mitouard

::: ECONOMIE

LES ECHOS – 04/12/2017

5 Présidence du Medef : les partisans de Senard veulent toujours y croire



Le Medef réunit ce lundi son bureau exécutif pour préparer le conseil exécutif du 11 décembre. A cette date, on devrait enfin savoir qui peut, ou non, se présenter pour succéder à Pierre Gattaz.

Qui succédera à Pierre Gattaz à la tête du Medef ? L'élection n'a lieu qu'en juillet de l'année prochaine, mais la question [sème le trouble dans les instances patronales](#). L'actuel patron de l'organisation, qui ne se représente pas, [ne voulait pas que la campagne commence trop tôt](#) pour ne pas polluer la fin de son mandat. C'est raté. Il ne lui reste plus à espérer que les choses soient enfin assainies après le 11 décembre, jour du conseil exécutif du Medef qui doit notamment décider qui peut ou non se présenter.

Un avis consultatif

D'ici-là, tout est encore possible. Les conclusions du comité statutaire, qui réunit une poignée de « sages » au Medef, diront si oui ou non les statuts du mouvement patronal peuvent être interprétés de manière à laisser un candidat de plus de 65 ans le jour du scrutin se présenter. En clair, Jean-Dominique Senard, le patron de Michelin, peut-il oui ou non concourir ? L'option d'une lecture souple des statuts est encore théoriquement possible, selon certains, mais [elle ne tiendrait pas en cas de recours juridictionnel](#), ce qui représente un gros risque...

Si le comité statutaire recommande de s'en tenir à une lecture stricte des statuts, le patron de Michelin se retrouve de fait hors jeu. Le comité exécutif, qui est composé de 45 personnes (deux tiers venant des fédérations professionnelles du Medef, un tiers des territoires) peut se ranger à cet avis. Ou au contraire - l'avis n'étant que consultatif - en tirer la conclusion qu'il faut changer les statuts.

Mais pour changer les statuts, il faut un vote de l'[assemblée générale](#) du Medef aux deux tiers. « *Aller au vote serait très hasardeux* », commente un bon connaisseur de l'organisation. D'abord parce que Pierre Gattaz a dit clairement qu'il ne voulait pas changer les statuts à quelques mois de l'élection (mais le conseil exécutif peut ne pas le suivre sur ce point). Mais surtout parce que Jean-Dominique Senard a lui aussi dit qu'il ne voulait pas être candidat suite à un changement de statut. Cela pourrait apparaître comme une manœuvre basement politique. « *Le Medef ne peut pas se permettre une pareille crise. Et Jean-Dominique Senard ne mérite pas ça* », estime un des grands élus du Medef.

Enterrée alors la candidature de Jean-Dominique Senard ? Après tout, d'autres candidats sont aussi, officieusement du moins, en lice. Et sans être à la tête d'un grand groupe mondial, donc nécessairement moins connus de leurs pairs à l'étranger, ils n'en ont pas moins démérité dans leurs fonctions respectives, qu'il s'agisse d'Alexandre Saubot ou de Geoffroy Roux de Bézieux, tous deux vice-présidents du Medef.

Mais ce serait sans compter la volonté de ceux qui, au sein du patronat mais aussi de l'exécutif, souhaitent voir à la tête du Medef un patron de stature internationale. Ce qui donnerait au mouvement une autre dimension et peut-être un nouveau souffle. Quelles sont alors les autres voies de passage ? Une démission de Pierre Gattaz ? Cela a été exclu par l'intéressé. Une élection avancée avant le 7 mars (date anniversaire de Jean-Dominique Senard) avec prise de fonction en juillet ? Les statuts du Medef ne permettent pas cette double présidence.

A l'évidence, la candidature de Jean-Dominique Senard paraît de moins en moins possible sur le papier. Mais le seul fait que toutes les solutions, même les plus alambiquées, soient imaginées pour lui permettre de concourir, montre à quel point sa candidature est désirée par certains poids lourds de l'organisation, qui n'ont pas renoncé à l'imposer.

Marie Bellan

LE JDD – 03/12/2017

6 Le patron de Michelin Jean-Dominique Sénard, veut prendre la tête du Medef



Jean-Dominique Sénard, patron de Michelin, lorgne la présidence du patronat mais il statutairement trop âgé. Son sort pourrait se jouer le 11 décembre.

C'était la session la plus en vue des très chics Entretiens de Royaumont, un cercle de pensée de la droite catho mais œcuménique et transpartisan. Face à face, tirés à quatre épingles, Jean-Dominique Senard, président de Michelin, et Jacques Biot, président de l'Ecole polytechnique, se sont interrogés une heure durant samedi en fin de matinée sur la nouvelle révolution culturelle à l'ère des robots. Un thème en surplomb, quasi philosophique, comme les aime celui que l'on surnomme déjà le "supercandidat" du Medef.

En campagne cachée depuis des mois, le président de Michelin s'est déclaré cette semaine. Le temps presse. Pour courir le marathon de cette élection, il doit à tout prix déloger le caillou planté dans sa chaussure. Le 7 mars, il aura 65 ans. Il sera alors trop vieux pour postuler car, selon les statuts de l'association, un candidat de plus de 65 ans au moment du vote ne peut pas se présenter. Or les élections devraient se dérouler en juillet 2018. Pour éviter cet écueil, il a mis le patron des patrons, Pierre Gattaz, dans un corner. Ce dernier l'avait quasi adoubé fin août, durant l'université d'été du Medef, en le faisant ovationner à l'issue d'un discours programmatique.

28 novembre : le coup de force

Les sept prochains jours s'annoncent décisifs. Lundi matin, le bureau du comité exécutif se réunit pour préparer la réunion clé du 11, qui doit trancher sur un éventuel changement des statuts. Le même jour, le comité statutaire du Medef finalisera son avis sur la question. Désormais, Mister Michelin veut le job. Et il le fait savoir : "En l'état, je ne peux pas être candidat à la présidence du Medef", déclare-t-il dans une interview au *Figaro* du 28 novembre. Et de poser ses conditions : il est contre une modification ou une interprétation des statuts qui donnerait le sentiment d'une "manipulation". Quid d'une démission anticipée de Pierre Gattaz? "Il y a sûrement d'autres solutions, ce n'est pas à moi d'en décider, dit-il" A l'intéressé de jouer. Piqué au vif, le patron des patrons répond en tweetant qu'il ira jusqu'au bout de son mandat.

Depuis, l'organisation patronale est en ébullition. Trois scénarios sont désormais sur la table. Au nom de l'intérêt général de l'institution et pour ne pas la priver d'un candidat haut de gamme, Gattaz démissionne avant le 7 janvier – les statuts fixent à deux mois minimum la durée de la campagne. Il propose de réformer les statuts pour faire sauter la limite d'âge, mais cela nécessite un vote du comité exécutif du Medef et de l'assemblée générale, qui compte 500 votants, et le pari est risqué. Dernière solution, la plus probable, Gattaz appelle le comité exécutif à voter des élections anticipées en début d'année pour une prise de poste décalée en juillet. Il suffit pour cela d'un vote majoritaire du comité exécutif. Il achèverait ainsi son mandat et pourrait postuler à la présidence du Medef européen, Business Europe, Senard pourrait alors se présenter.

La détermination d'un coureur de fond

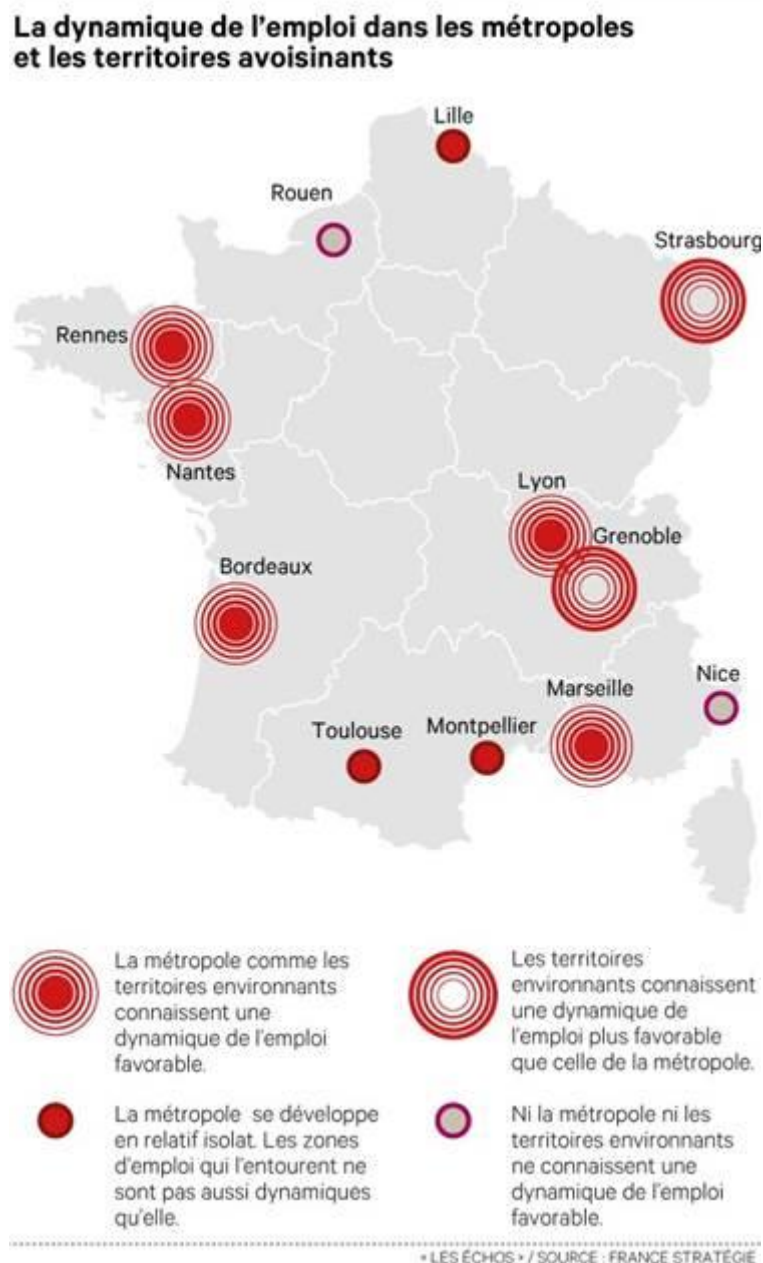
Cette élection, le président de Michelin s'y prépare depuis longtemps. "Vous avez déjà lu ses interviews? C'est : 'Je vais vous dire ce qu'il faut pour la France et le développement économique du pays.' Il a une vraie envie de la chose publique et, comme beaucoup de patrons en fin de carrière, il a la peur du vide au ventre. Lui qui était très peu réseau est devenu vice-président de l'Institut Montaigne, il est entré au Siècle", décrit une source. "Quand on organisait les universités d'été du Medef, c'était le plus préparé des patrons, il pensait son intervention comme une prise de parole politique", rapporte un ancien responsable du syndicat patronal. Dans les années 1990, l'impétrant s'est fait élire conseiller municipal sur une liste de centre droit avant de renoncer par manque de temps en 1995. En 2014, il a cosigné une tribune dans *Le Monde*, pendant les municipales, avec Henri de Castries (Axa), Pierre-André de Chalendar (Saint-Gobain) et Paul Hermelin (Capgemini) pour réclamer plus d'élus issus de l'entreprise.

Aujourd'hui, Senard a le soutien de ses pairs du CAC40 et donc de l'Afep, qui leur sert de cénacle, mais aussi, au sein de l'organisation de l'avenue Bosquet, celui des patrons de deux grosses fédérations riches en voix et de Medef territoriaux. "Il est au-dessus du lot, il nous faut un homme de ce calibre pour négocier le train de réformes économiques et sociales à venir", s'enflamme un de ses partisans au sein de l'organisation patronale. Sans le dire, Emmanuel Macron voit en lui un interlocuteur idéal pour réformer l'assurance chômage, la formation permanente et demain les retraites. Les autres candidats en lice apprécieront.

Bruna Basini

LES ECHOS – 04/12/2017

7 Emploi : l'effet d'entraînement des métropoles est peu visible



Des chercheurs ont cherché à vérifier si le dynamisme observé dans les douze plus grandes métropoles de l'Hexagone avait profité aux régions avoisinantes. Verdict : très peu.

En France, quelles sont les métropoles gagnantes en termes d'emplois ? Quelles sont les zones adjacentes qui partagent le même dynamisme ? Y a-t-il un effet d'entraînement des premières vers les secondes ? C'est à ces questions qu'une étude d'un groupe de chercheurs du laboratoire EconomiX de l'université Paris X Nanterre, a tenté de répondre.

Conclusion ? Un dynamisme du marché du travail confirmé sur la durée malgré des situations disparates d'une ville à l'autre, mais peu de réponses sur les déterminants qui y concourent.

Créé par la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, le statut de métropole a été renforcé par les lois MAPTAM de 2014 et NOTRe de 2015. A ce jour, la France en compte quinze, sept autres devant rejoindre le club au 1^{er} janvier prochain. [L'étude, synthétisée par France Stratégie](#), un centre de réflexion rattaché à Matignon, s'est penchée sur la situation de douze d'entre elles qui représentent les plus grandes aires urbaines de province.

Premier constat : mieux vaut chercher du travail dans une métropole qu'ailleurs. Dans les zones d'emplois englobant ces douze métropoles, l'emploi a cru au global de 1,4 % par an en moyenne entre 1999 et 2014, contre 0,8 % sur l'ensemble du territoire.

Mais, en l'espèce, il y a zone d'emploi et zone d'emploi : Bordeaux, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse ont gagné en importance dans l'emploi national sur la période. A l'inverse, Nice, Rouen et Strasbourg en ont perdu, tandis que Grenoble, Lille, Lyon et Marseille ont fait à peine mieux.

L'étude relève un autre constat intéressant : si l'emploi est plus concentré au centre, il apparaît plus dynamique aux franges (+1,8 % en moyenne), à l'exception de Lyon. « *La plus faible densité d'emplois dans les couronnes y rend les marges de progression plus importantes* », pointe l'étude.

L'effet d'entraînement des métropoles apparaît en outre « *globalement peu visible* » dans les territoires adjacents. « *L'emploi salarié dans les zones d'emploi situées à la périphérie des douze métropoles étudiées n'a pas augmenté davantage que dans le reste du territoire en moyenne* », notent les chercheurs.

Le constat n'est toutefois pas uniforme, chaque couple métropole territoire adjacent s'inscrivant dans un contexte local propre. Il en ressort que les douze villes étudiées font ressortir quatre situations. La première regroupe celles qui partagent leur dynamisme au-delà de leurs frontières. On y retrouve Lyon, Nantes, Aix-Marseille, ainsi que Bordeaux et Rennes mais dans une moindre mesure.

De leur côté, Lille, Toulouse et Montpellier se développent dans un relatif isolement. Grenoble et Strasbourg font moins bien que les régions qui les entourent. Reste, enfin, le cas de Rouen et de Nice où l'emploi a baissé aussi bien dans leurs zones qu'autour.

« *Au final, la double question de la capacité des métropoles à se développer et à faire rayonner leur dynamisme sur les territoires voisins reste entière* », estime l'étude.

Emploi : Nantes, Toulouse, Strasbourg, trois métropoles gagnantes //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030966486157-emploi-nantes-toulouse-strasbourg-trois-metropoles-gagnantes-2135456.php>

Alain Ruello

LES ECHOS – 04/12/2017

8 Emploi : la baisse du nombre des licenciements économiques se poursuit



Les licenciements économiques continuent à baisser. Les ruptures conventionnelles collectives créées par la réforme du code du travail pourraient amplifier le mouvement.

General Electric Hydro, Gemalto, Coca Cola, Nokia... L'actualité continue d'apporter son lot de réductions d'effectifs. Mais ces annonces masquent une tendance de fond qui ne se dément pas : les

licenciements économiques ne constituent plus le moyen privilégié pour réduire la masse salariale. 2017 aura marqué la fin d'une époque : [pour la première fois, il n'y a pas eu de vraie pause électorale](#) pour les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) que les employeurs sont contraints de lancer lorsqu'ils ont prévu de licencier au moins dix salariés dans les trente jours. Et les deux pics se sont situés en mars et en mai. Mais cette année n'aura pas rompu avec la tendance à une certaine désaffection vis-à-vis de cette procédure de baisse des effectifs, pourtant sécurisée juridiquement par une loi de 2013. Sur les six premiers mois de l'année, le ministère du Travail a enregistré 365 PSE, contre 407 sur la même période de 2016 et 428 sur le premier semestre de 2015.

Moins de Contrats de sécurisation professionnelle

Une autre statistique confirme ce constat, alors que la loi El Khomri a facilité les licenciements économiques en cas de baisse du [chiffre d'affaires](#) en 2016 : l'évolution du nombre de [Contrats de sécurisation professionnelle](#) (CSP). De 100.000 par mois début 2015, on est tombé à moins de 65.000 en septembre dernier. Du côté des inscriptions à Pôle emploi à la suite d'un licenciement économique, le mouvement de décrue est aussi en cours, avec 11.100 inscriptions en octobre 2017 contre 40.000 début 2015.

La conjoncture n'y est bien sûr pas pour rien. *«En ce moment, les signaux économiques sont plutôt positifs alors que pas mal d'entreprises ont déjà réduit leurs effectifs, c'est donc normal qu'il y ait moins de PSE »*, remarque Philippe Portier, le secrétaire général de la CFDT-Métallurgie. Mais cela ne veut pas dire que tout va bien partout, temporise le syndicaliste, citant les conséquences que pourraient avoir sur certains sous-traitants de l'automobile la baisse du diesel.

Le succès des contrats courts

Cela dit, la conjoncture n'explique pas tout. La tendance à la baisse des licenciements économiques n'a pas été enrayée par la réforme des PSE de 2013. Deux phénomènes structurels jouent. D'abord, le développement des contrats précaires sur lesquels nombre d'entreprises joue. En octobre dernier, fins de CDD et d'intérim représentaient 26 % des inscriptions à Pôle emploi, contre 2,2 % pour les licenciements économiques. La création des ruptures conventionnelles individuelles a aussi réduit les licenciements économiques. Cette voie de rupture du contrat de travail, entre la démission et le licenciement, est [en progression constante depuis 2008](#), avec près de 40.000 en octobre, contre 30.000 début 2015.

Attentisme

Depuis la fin septembre, les entreprises disposent encore d'un nouvel outil pour réduire leurs effectifs sans passer par des licenciements économiques : les ruptures conventionnelles toujours, mais cette fois-ci collectives. Il s'agit de plans de départ volontaire hors plan social. La mesure était réclamée de longue date par les employeurs. Mais pour l'instant, c'est l'attentisme qui domine. *« Il faut un accord majoritaire ; et si la négociation échoue, pourrais-je lancer un plan social dans la foulée ? »* s'inquiètent ainsi des DRH. Et quid du contenu des mesures d'accompagnement à prévoir ? *« Nous serons très vigilants à ce que la rupture conventionnelle collective ne se traduise pas par un flux immédiat d'inscriptions à Pôle emploi »*, avertit-on au ministère du Travail.

Leïla de Comarmond

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 04/12/2017

9 Le 57e salon nautique de Paris prend la vague



«Pen Duick III» est en majesté au Nautic. Le légendaire voilier de 17,41 m fête ses 50 bougies au salon. Son nom reste indissociable de celui d'Eric Tabarly, dont le portrait orne une voile.

Pour sa 57e édition, le Nautic cherche à rajeunir son public et se diversifie : surf, street-fishing, ski nautique...

Fans de sports de glisse, de pêche, de bateaux à voile ou à moteur... L'édition 2017 du Nautic, le 57^e Salon nautique international de Paris, vous accueille jusqu'au 10 décembre. Là sont exposées plus de 1 000 embarcations, dont 140 voiliers. C'est «le plus grand port de France», a coutume de dire Alain Pichavant, commissaire général du salon, qui a cette année toutes les raisons de sourire.

Le secteur se porte plutôt bien, très bien, même si on se réfère à la dernière décennie : 825 exposants ont fait le déplacement cette année. Si la crise de 2008 a marqué les esprits, l'optimisme est de retour comme au sein du groupe vendéen Bénéteau, l'un des leaders mondiaux du nautisme. «Depuis trois ans, on redresse la barre. La construction de bateaux a progressé de 10 % entre septembre 2016 et septembre 2017 en France, ce qui représente un chiffre d'affaires de près de 1 Md », note Alain Pichavant. Certes, c'est moins qu'en 2008, mais la France reste le leader mondial de la voile, des sports de glisse et le 4^e producteur de bateaux à moteur.

Comme au bord de la mer

Avec ses 4 millions de plaisanciers et 9 millions de navigants occasionnels, la pratique a le vent en poupe. Pour l'encourager, cette 57^e édition a décidé d'offrir l'entrée à tous ceux qui ont obtenu leur permis bateaux cette année. Le Salon propose aussi de nombreuses animations nouvelles : une vente aux enchères de bateaux et d'objets vintage, une plage (210 t de sable ont été acheminées), une grande vague de surf, un parcours spécial pêche, mais aussi, pour les plus timides, un espace en libre-visite où le curieux peut découvrir l'intérieur de cinq voiliers, «juste pour voir», sans être assailli par un commercial.

A quelques pas de là, il est même possible de grimper sur le pont du «Pen Duick III», bateau de course d'Eric Tabarly le plus titré de l'histoire du yatching. Sans oublier les incontournables : la 8^e édition de la Stand Up Paddle où 700 audacieux relèvent le défi, ce dimanche matin, de remonter la Seine et le Nautic Street Fishing, grand concours de pêche. «Le nautisme n'est pas élitiste, insiste Alain Pichavant. Il s'adapte aux changements des modes de consommation des générations X et Y qui veulent tout tester.»

** Nautic, jusqu'au 10 décembre, parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris (XV^e), tous les jours de 10 heures à 19 heures, nocturne le 8 décembre jusqu'à 22 heures. Tarif : 16 €, étudiants et moins de 16 ans, gratuit ([pré-enregistrement requis](#)).*

Pour en savoir plus : <http://www.leparisien.fr/economie/le-57e-salon-nautique-de-paris-prend-la-vague-03-12-2017-7429581.php>

10 Altice-SFR: un mois en enfer, et maintenant?



Patrick Drahi tente de reprendre la main après le choc lié aux mauvaises performances de SFR. Le patron d'Altice multiplie les annonces, mais en un mois, son groupe a perdu 60 % de sa valeur

Le 3 novembre, Altice annonçait des résultats décevants. Dans la foulée, l'action chutait de 23 % en une séance. Depuis, les tentatives de Patrick Drahi pour rassurer ont échoué. En un mois, la valeur du groupe a fondu de 13 milliards d'euros, et la semaine dernière, le comité d'entreprise de SFR a voté une motion de défiance contre la direction. Sa dernière carte, des cessions d'actifs pour diminuer la dette, amorcée avec la cession de la filiale suisse vendredi 1^{er} décembre, n'a provoqué qu'un maigre sursaut.

À quand l'inversion de la courbe ? Après un mois de novembre meurtrier pour Altice en Bourse - 18 séances de baisse sur 22 et une chute de 60 % -, décembre a commencé moderato cantabile. L'annonce de la cession de la filiale suisse d'Altice a fait frémir l'action de 4 % vendredi matin. Mais l'embellie a été de courte durée, le gain en fin de journée se limitant à 0,4 %. Après le choc provoqué par les résultats trimestriels décevants de son principal actif, SFR, début novembre, Patrick Drahi a repris les rênes sans parvenir à reprendre la main. Jusqu'à présent les annonces successives, changements à la tête du groupe, arrêt des grosses acquisitions et lancement d'un programme de cessions, sont tombées à plat. Après les paroles, le marché attendait des actes. L'opération suisse à 180 millions est une simple esquisse. Il faudra frapper plus fort pour reconquérir la confiance.

Fin juin encore, le tycoon introduisait en fanfare sa filiale américaine, Altice USA, à Wall Street. Celle-ci était alors valorisée quelque 20 milliards d'euros, un peu moins de la moitié de sa maison-mère, qui pesait à l'époque 35 milliards. Aujourd'hui, l'entité yankee, spécialiste du câble, vaut plus cher qu'Altice dont la capitalisation boursière a été divisée par quatre, à 9 milliards d'euros !

Propulsé à la tête de SFR il y a un mois, Alain Weill ne voit dans la tourmente boursière qu'une « crise de croissance ». S'exprimant la semaine dernière à l'occasion de la conférence médias des *Echos*, le fondateur de NextRadio tout auréolé du succès de BFM et RMC, reconnaît qu'après des résultats inférieurs aux prévisions, « il y a eu une rupture ». Mais, assure-t-il « le groupe va bien ». Il admet toutefois qu'Altice n'a pas consacré toute l'attention nécessaire à SFR. Pour lui, la priorité est donc « de se remettre au travail sur les sujets marketing et commerciaux ».

Problème, les résultats ne sont pas seuls en cause. La valse des patrons de SFR (quatre depuis sa reprise par Patrick Drahi) complique la donne. « Les changements managériaux n'ont pas impacté que

le cours boursier d'Altice, mais également les clients, les employés, les fournisseurs et les actionnaires, ce que n'a vécu aucun de ses trois concurrents, relève-t-on dans un cabinet chasseur de tête parisien. Cette instabilité a terni la réputation de la marque, et déstabilise beaucoup les employés qui ont du mal à s'impliquer pour un chef qu'ils imaginent voir partir tôt ou tard. » Signe du malaise ambiant, le comité central d'entreprise de l'opérateur a voté la semaine dernière une motion de défiance contre la direction, dans laquelle il exprime ses inquiétudes sur l'avenir du groupe, révèle Les Echos.

Quant aux clients particuliers, « ils se méfient des grandes annonces médiatiques de réduction de coûts : quel va être l'impact sur le service ? Quelle va être l'innovation ? », poursuit l'expert. En outre, en cas de baisse de tarifs, « les abonnés espèrent toujours un alignement rapide de la concurrence, et ne se précipitent pas vers l'opérateur mieux disant. » SFR en a fait la cruelle expérience. Les coupes dans les coûts, les compressions d'effectifs (5 000 suppressions d'emplois en France, soit un tiers du personnel) et la valse des patrons sont allées de pair avec une hémorragie des abonnés depuis trois ans.

L'indigestion avant la boulimie. Sur ce plan, 2017 s'avère une nouvelle fois très décevante pour la marque au carré rouge. En neuf mois, [Orange, Bouygues Telecom et Iliad](#) (Free) ont conquis respectivement 620 000, 940 000 et 690 000 clients dans le mobile... quand SFR n'en a décroché que 75 000, dont 16 000 au dernier trimestre. Ce n'est guère plus brillant dans le fixe : Bouygues et Free ont gagné 243 000 et 100 000 clients en neuf mois quand SFR en perdait 187 000 malgré des investissements élevés !

Il y a huit jours, l'annonce d'une accélération de la couverture très haut débit de l'Hexagone, et la première place décernée par le cabinet spécialisé nPerf à l'opérateur de Patrick Drahi pour la qualité du débit dans le fixe et de la connexion au réseau mobile, n'ont aucunement amélioré le climat boursier. Le juge de paix pour les investisseurs reste le retour en masse des abonnés. A ce sujet, Alain Weill place tous ses espoirs dans les contenus. « Il faut mettre en place de nouveaux projets. Créer une dynamique avant la diffusion de la Ligue des Champions sur SFR Sport en septembre 2018. Je ne suis pas inquiet [...] Il n'y a pas de raison que nous n'ayons pas de résultats dans un délai assez rapide ».

Mais la Bourse n'est pas patiente. Brûlant ce qu'ils adoraient il y a encore quelques mois, la plupart des analystes des grandes banques européennes et américaines ont réduit de 41 % en un mois le cours cible moyen de l'action Altice, tombé de 24 à 14 euros. A ce niveau, l'objectif est encore le double du cours actuel. C'est soit le signe d'un [emballement à la baisse](#) excessif, mais ponctuel, des marchés. Soit la marque d'une profonde perte de confiance des investisseurs.

Certes, Patrick Drahi possède à lui seul 60 % du capital d'Altice. Il n'est donc à la merci ni d'un coup de force de son conseil d'administration, ni d'une offre de rachat hostile de la part d'un éventuel concurrent. Lui qui a constitué son groupe à coups d'acquisitions spectaculaires ne risque donc pas de se retrouver dans la situation de l'arroseur arrosé. En revanche, il semble condamné à détricoter une partie de l'empire qu'il était en train de construire. Exit, notamment, le projet [qu'on lui prêtait l'été dernier](#) de vouloir s'offrir le numéro deux américain du câble, Charter Communications, une bagatelle à quelque 100 milliards de dollars. Chez l'homme pressé de la communication, l'indigestion est arrivée avant la boulimie.

[Renaud Belleville](#) et [Muriel Motte](#)

LE MONDE – 04/12/2017

11 L'intelligence artificielle va bouleverser les métiers de la banque



Conseillers assistés de robots, DRH améliorées grâce aux logiciels... une étude liste les mutations en cours dans le secteur bancaire.

Les DRH des banques vont-elles bientôt devenir des « DRHM », des « directions de ressources humaines et machines » ? L'idée, un brin effrayante, figure parmi les préconisations d'un rapport du cabinet Athling, « L'intelligence artificielle dans la banque : emploi et compétences », qui sera rendu public le 7 décembre prochain. Cette étude, commandée et pilotée par l'Observatoire des métiers de la banque, l'organisme de collecte statistique et de prospective de la branche bancaire, a cherché à évaluer les conséquences que l'intelligence artificielle (IA) pourrait avoir sur le secteur.

Alors que les organisations syndicales alertent sur l'inquiétude croissante des salariés face à l'irruption de ces technologies cognitives, les auteurs de l'étude « *conscients des tensions* », ont délibérément choisi de ne pas chiffrer le volume d'emplois qui pourraient être supprimés. Cette évaluation est considérée comme « *trop dépendante des stratégies des établissements et de facteurs exogènes (réglementation, activité économique...)* », prévient le rapport, dont *Le Monde* a obtenu copie.

Mais, une fois ces précautions prises, le document ne cache pas le bouleversement à venir pour le secteur. En premier lieu, parce que les banques font partie des premières entreprises à avoir informatisé leurs opérations et disposent donc des données de millions de clients « *avec des profondeurs d'historique considérables* », un matériau indispensable pour l'intelligence artificielle.

Des initiatives désordonnées

Athling a ainsi recensé « *un véritable foisonnement de projets IA dans le secteur bancaire* ». Il constate qu'à ce stade, seules 15 % des expérimentations concernent les conseillers clientèle. Des tests de chatbots ou de robots en contact avec les clients existent « *mais ils restent très limités, du fait de performances jugées non satisfaisantes* ». Les logiciels déployés permettent aux conseillers de préparer les entretiens avec les clients, leur fournissent une suggestion argumentée pour vendre un service ou les assistent dans le traitement de leurs mails en leur proposant des réponses clés en main. Ils se concentrent donc « *sur des microtâches* ».

L'IA se diffuse en revanche très rapidement dans les fonctions dites « supports » (directions des ressources humaines, des finances, affaires juridiques, marketing, etc.). Elle est déjà à l'œuvre pour détecter les comportements suspects de fraude, prévoir le comportement d'un client, recalibrer l'évaluation du risque d'un client pour l'octroi d'un crédit, allouer des fonds propres, et, côté RH, pour « *l'étiquetage automatique* » des compétences de collaborateurs ou de candidats ou l'« *analyse prédictive des comportements* » d'un salarié.

Ces initiatives désordonnées n'obéissent encore à aucun plan d'ensemble et le document souligne que peu de banques « *se projettent à cinq ans* ». Aussi les auteurs de l'étude recommandent-ils aux institutions financières de s'organiser. Par exemple, en nommant un référent IA au sein des groupes, en mutualisant entre établissements les investissements en recherche et développement en la matière, ou en confiant la coordination de leur plan de développement de l'intelligence artificielle à une « *DRHM(achines)* » puisque les robots réaliseront à l'avenir des tâches de plus en plus qualifiées de façon autonome.

Repenser les parcours

Les changements les plus profonds viendront en effet du transfert des connaissances et de l'expertise bancaire des salariés vers la machine. « *Jusqu'à maintenant, les compétences techniques, c'est-à-dire celles liées au métier bancaire, étaient les mieux valorisées* », souligne le rapport. Avec le déploiement de l'IA, les compétences transversales seront les plus sollicitées, d'où « *des parcours professionnels à repenser dans leur intégralité* », prévient le rapport. D'un côté, il sera plus facile d'entrer en cours de parcours professionnel dans la banque, avec une expérience préalable dans la distribution ou l'hôtellerie, par exemple. De l'autre, la formation des salariés en poste devra être revue en profondeur « *pour développer les aptitudes comportementales et relationnelles, voire les fonctions cognitives* ».

Si elle est porteuse de vastes changements, l'intelligence artificielle n'a toutefois pas encore dépassé le stade embryonnaire dans les établissements. Le cabinet Athling souligne donc qu'à ce jour, les annonces de restructuration des réseaux d'agences « *tiennent plus du choix stratégique de modèle et de maillage de distribution que de l'impact de l'intelligence artificielle* ».

Plusieurs enseignes ont en effet annoncé cette année des baisses d'effectifs significatives. La Société générale supprimera 3 450 postes dans sa banque de proximité d'ici à 2020. BNP Paribas a annoncé en interne, en juin dernier, qu'un remaniement de son activité de banque de détail en France se traduirait par la suppression de 640 postes d'ici à fin 2020. Et en février, BPCE (Banque populaire – Caisse d'épargne) avait affiché l'objectif de supprimer environ 4 000 postes, en ne remplaçant pas un départ sur trois entre 2017 et 2019. Les organisations syndicales redoutent que ces annonces ne donnent qu'un avant-goût d'une restructuration massive liée au déploiement de l'intelligence artificielle.

Par Véronique Chocron

LE FIGARO – 04/12/2017

12 LafargeHolcim dans la tourmente de ses anciennes affaires syriennes



Lafarge est accusé d'avoir financé l'État islamique. Trois ex-salariés ont été mis en examen pour financement du terrorisme. Le président de LafargeHolcim réagit à cette séquence difficile pour le groupe.

Les deux directeurs successifs de l'usine syrienne de Lafarge, de 2008 à l'été 2014, [ont été mis en examen vendredi pour financement d'entreprise terroriste](#), mise en danger de la vie d'autrui et violation de l'embargo européen sur le pétrole syrien. Le directeur de la sûreté du groupe a été inculpé des deux premiers chefs. L'ex-PDG du cimentier français, Bruno Lafont, est lui convoqué par la justice mercredi, comme son ancien bras droit Christian Herrault. Eric Olsen, DRH de Lafarge jusqu'en septembre 2013, est de son côté convoqué en fin de semaine.

Le scandale qui frappe ce groupe industriel, [accusé d'avoir financé indirectement l'État islamique pour continuer à exploiter une cimenterie en Syrie](#) en pleine guerre civile (entre 2012 et 2014), s'avère être une bombe à fragmentation.

Depuis que cette affaire a été révélée mi-2016, LafargeHolcim, né de la fusion entre le français Lafarge et le suisse Holcim, est plongé dans la tourmente. «C'est un problème pour la réputation de notre groupe, notamment en France. On ne peut pas dire: "Cela ne nous regarde pas car cela concerne Lafarge"», reconnaît, [dans un entretien au Figaro](#), [Beat Hess, président depuis mai du conseil d'administration de LafargeHolcim](#), leader mondial des matériaux de construction.

«Les salariés se sentent trahis, salis, écœurés, affirme Philippe Springinsfeld, délégué syndical central CFTC de LafargeHolcim France. Quelques-uns ont quitté l'entreprise car ils ne supportaient pas de travailler dans une société qui a financé le terrorisme. Nos commerciaux sont pris à partie par les clients là-dessus. Nous sommes tous tombés de très haut car Lafarge avait de vraies valeurs morales. Jamais personne n'aurait cru de telles pratiques possibles chez nous.»



Achat de pétrole à l'EI

De fait, les faits reprochés sont très graves: alors que les autres entreprises françaises ont fermé leurs sites lorsque la guerre civile a embrasé la Syrie (Total fin 2011, Bel mi-2012...), Lafarge a continué à exploiter jusqu'en septembre 2014 sa cimenterie de Jalabiya dans le nord-est du pays. Une usine dans laquelle le groupe avait pendant trois ans mené des travaux de mise à niveau très onéreux (680 millions de dollars).

Pour pouvoir acheminer ses salariés et les matériaux nécessaires à ce site, l'industriel aurait effectué des versements à un intermédiaire, et in fine aux groupes terroristes ayant pris successivement le contrôle de la région entre 2012 et 2014 (le Front al-Nosra, branche syrienne d'al-Qaïda, puis l'État islamique...). Les sommes évoquées atteindraient 80.000 à 100.000 dollars par mois. Lafarge est aussi accusé d'avoir acheté pour son site du pétrole à l'État islamique quand ce groupe contrôlait la région. Enfin, le groupe est suspecté d'avoir versé une rançon supérieure à 200.000 euros pour obtenir la libération de salariés kidnappés sur place, et de ne pas avoir aidé les collaborateurs locaux à fuir cette zone très dangereuse quand il a fini par fermer l'usine, en septembre 2014.

LafargeHolcim a fait réaliser une enquête, notamment avec l'aide du cabinet d'avocats américain Baker & McKenzie, au terme de laquelle il a reconnu une part de responsabilité imputable à Lafarge. Cette stratégie de mise à nu répondait à un souci d'éthique et visait à éviter que la justice américaine ne s'intéresse à l'affaire.

«L'enquête montre que la filiale locale a remis des fonds à des tierces parties afin de trouver des arrangements avec un certain nombre de ces groupes armés (...). Les mesures prises pour poursuivre les activités de l'usine étaient inacceptables. (...) L'enquête révèle des erreurs de jugement significatives en contradiction avec le code de conduite alors en vigueur», affirmait le groupe dans un communiqué le 2 mars 2017. La première victime de cette enquête a été Bruno Lafont, même si sa responsabilité n'était pas évoquée par le groupe. Le même jour, LafargeHolcim a annoncé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat de coprésident du groupe à l'assemblée générale d'avril.

Le 24 avril, c'est [le départ d'Eric Olsen, alors directeur général de LafargeHolcim](#) et qui était DRH de Lafarge entre 2007 et septembre 2013, qui est annoncé. Le groupe précise qu'il n'était ni responsable, ni informé des pratiques découvertes en Syrie. «Mon départ, c'est ma décision», déclarait-il au *Figaro*. Mais personne n'est dupe: lui aussi a fait les frais de ce scandale, révélé dans un contexte de fusion difficile entre deux groupes de cultures très différentes.

Depuis, l'affaire a pris un tour judiciaire. À la suite des plaintes de l'ONG Sherpa et du Centre européen pour les droits constitutionnels et les droits de l'homme, trois juges ont ouvert en juin dernier une [information judiciaire](#) pour «financement d'entreprise terroriste» et «mise en danger de la vie d'autrui». Leur enquête les a conduits à mener plusieurs perquisitions mi-novembre, [au siège parisien de Lafarge et à Bruxelles](#), chez GBL, le groupe belge d'Albert Frère et Paul Desmarais, actionnaire de Lafarge. Puis à entamer la semaine dernière une séquence de gardes à vue et de mises en examen. L'objectif est de démêler l'écheveau des responsabilités, de faire la part entre ceux qui savaient ou non, ont décidé ou pas, à l'échelon local, régional, ou du siège. Début 2017, le Service national de douane judiciaire (SNDJ) a entendu plusieurs responsables du cimentier et de sa filiale syrienne, dont Bruno Lafont et Eric Olsen. Ses conclusions sont implacables. La direction française de Lafarge «a validé ces remises de fonds en produisant de fausses pièces comptables», est-il écrit dans son rapport. Parallèlement, Bercy a déposé une plainte au parquet de Paris car LafargeHolcim a continué à exploiter une usine en Syrie au mépris des interdictions européennes sur le sujet.

Ces menaces en tout genre préoccupent les salariés. «Vous croyez que nos clients continueront à nous faire confiance si dans deux ou trois ans il y a un procès dans lequel LafargeHolcim ou certains de ses dirigeants se retrouvent sur le banc des accusés pour financement d'entreprise terroriste? Je n'en suis pas sûr du tout», estime Philippe Springinsfeld.

13 [INTERVIEW // Beat Hess, Président du Conseil d'Administration : «Il y a eu des erreurs inacceptables que LafargeHolcim regrette et condamne» :](#)
<http://premium.lefigaro.fr/societes/2017/12/03/20005-20171203ARTFIG00175-beat-hess-il-y-a-eu-des-erreurs-inacceptables-que-lafargeholcim-regrette-et-condamne.php>

[Jean-Yves Guérin](#) et [Bertille Bayart](#)

::: SOCIAL

LE JDD – 03/12/2017

14 La réforme de l'assurance chômage, casse-tête du gouvernement



La réforme de l'assurance chômage est un casse-tête pour le ministère du Travail de Muriel Pénicaud.

INDISCRET - L'ouverture de l'assurance chômage aux démissionnaires, promesse de campagne d'Emmanuel Macron, s'avère plus complexe que prévu.

Ouvrir l'assurance chômage aux démissionnaires est un véritable casse-tête pour le ministère du Travail. Prévue demain, la réunion multipartite avec les partenaires sociaux sur le sujet a été décalée à la semaine du 11 décembre. En cause? Le coût d'une telle mesure. Déjà, le droit de démissionner volontairement tout en touchant l'assurance chômage pourrait ne plus être possible tous les cinq ans, comme le Président l'avait laissé entendre durant la campagne. Patronat et syndicats seraient

favorables à un élargissement des cas d'indemnisation offerts aux salariés qui quittent leur emploi. Actuellement, il y en a 13. Jouable, mais politiquement peu visible.

Un projet de loi attendu en avril

Ce deuxième volet des grands chantiers socio-économiques du gouvernement s'est ouvert après la signature des ordonnances de réforme du Code du travail. Avec la même méthode : Emmanuel Macron avait ouvert le bal de la concertation en recevant dès mi-octobre les partenaires sociaux; puis Matignon et le ministère du Travail prennent le relais. Un projet de loi est attendu en avril. "L'objectif, c'est d'ouvrir l'assurance chômage à tous et c'est aussi qu'elle puisse se réformer pour lutter contre la précarité", souhaitait Muriel Pénicaud.

LE POINT – 02/12/2017

15 Les femmes gagnent encore 25 % de moins que les hommes



L'écart de salaire moyen entre hommes et femmes en 2015 était de 24 %.

Une étude de l'Insee montre que les femmes ont gagné en moyenne un quart de moins que les hommes en 2015. Une différence liée principalement à l'inégalité des salaires.

C'est en premier lieu la différence de salaire et dans un second temps une durée de travail plus réduite qui expliquent les résultats d'une étude de l'Insee publiée vendredi 1er décembre. Selon ce document, qui prend en compte l'année 2015, les femmes ont gagné en moyenne un quart de moins que les hommes sur l'année. Le revenu salarial annuel moyen de l'ensemble des salariés du secteur public et privé (hors salariés des particuliers, employeurs, agricoles, apprentis) a atteint 20 540 euros en moyenne en 2015. Il a progressé de 0,6 % sur un an en euros constants. L'ensemble des salaires nets perçus au cours de l'année par une femme (17 740 euros) était en moyenne inférieur de 24 % à celui des hommes (23 260 euros).

Cette différence « s'explique pour plus des deux tiers par des écarts de salaire » pour un poste à temps plein et « pour moins d'un tiers par des différences de volume de travail », précise l'Insee. Globalement, le revenu salarial annuel augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans, les 50-54 ans dégageant un montant moyen 3,5 fois plus élevé que les moins de 25 ans.

Les cadres trois fois mieux payés que les employés

Il était légèrement plus élevé dans la fonction publique (21 920 euros) que dans le secteur privé (20 140 euros). Enfin, les cadres ont perçu un revenu près de trois fois supérieur à celui des ouvriers ou des employés. Le revenu salarial est calculé par l'Insee à partir d'un « panel tous salariés » tiré des déclarations sociales annuelles des salariés du privé et, pour le public, des fiches de paie.

16 Bilan contrasté pour Wauquiez dans son « laboratoire » régional



Le candidat favori à la présidence des Républicains a fait de la région Auvergne-Rhône-Alpes qu'il dirige depuis près de deux ans un laboratoire de la politique qu'il veut mener au niveau national.

Il n'a de cesse de le mettre en avant. Deux ans à peine après avoir pris la tête de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez fait de son bilan l'un de ses principaux arguments de campagne pour la présidence des Républicains. Ses deux années d'action au plan local seraient, selon lui, un bon résumé de ce qu'il entend faire au niveau national. « *Moi, je fais*, soulignait-il dans [une récente interview aux « Echos »](#). *On peut me juger sur mes résultats.* »

Depuis sa victoire aux régionales, Laurent Wauquiez fait preuve d'une incontestable hyperactivité, qui se retrouve dans une avalanche de « plans » (thermalisme, Beaujolais, déserts médicaux, pollution, métiers d'art, handicap, fruits...). Mais ceux-ci ne sont pas toujours très étayés. Le plan de 1,5 milliard pour les lycées a été qualifié par le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) de « *succinct* », « *partiellement chiffré* », « *dans la continuité* ».

Baisses de subventions

« *Priorité des priorités* », Laurent Wauquiez avait promis de « *faire des économies sur le fonctionnement de la région* ». La Cour des comptes lui donne un satisfecit. Les dépenses d'Auvergne-Rhône-Alpes ont reculé de 5,9 % en 2016. Mais ces 130 millions d'économies concernent en partie seulement le train de vie de l'institution (-1,1 %). L'essentiel vient des baisses de subventions, la principale victime étant la formation professionnelle (-44 millions). Les coupes se poursuivent bon train : un effort supplémentaire de 75 millions a été prévu en 2017, puis 50 millions en 2018. « *Si l'Etat appliquait les mêmes efforts sur la gestion des comptes publics, il serait en mesure de résorber le déficit en six ans* », martèle-t-il.

Des investissements dans la sécurité

Deuxième volet de la « *politique de rupture* » prônée par l'ancien député-maire du Puy-en Velay : l'investissement. Laurent Wauquiez veut « *rendre l'argent aux habitants* ». Les investissements se sont inscrits en hausse de 21 % en 2016. Soit une rallonge de 152 millions. Mais, minimise le Ceser, dans ce montant figurent 47 millions supplémentaires de fonds européens et le refinancement d'un [crédit-bail](#) pour 82 millions. Le restant (23 millions) a été affecté conformément aux priorités de campagne : la sécurisation des trains et des lycées. La promesse de « *100 % de lycées sécurisés fin 2017* » s'est heurtée au principe de réalité : l'objectif a été repoussé à la fin du mandat. Néanmoins, 420 établissements (sur 576) sont déjà équipés d'un système de portillon, portique, badge, vidéosurveillance ou visiophone.

L'action de Laurent Wauquiez sur le plan économique a été surtout marquée par la création de la nouvelle Agence économique, un guichet unique destiné à simplifier l'aide aux entreprises. Un « *dispositif très innovant, doté d'un budget de 120 millions par an* », détaille le vice-président de la région, Etienne Blanc, soucieux de rappeler « *le gigantesque travail pour fusionner, et non simplement juxtaposer, les deux anciennes régions* ». Les objectifs sont ambitieux : 10.000 créations d'emplois dans le tourisme, autant dans l'économie digitale.

« Politique de chiffres »

Jean-François Debat, le leader du groupe d'opposition de gauche au conseil régional dénonce « *une politique de chiffres* », « *sans aucune nouvelle impulsion politique* », et une « *posture pour incarner la droite sans complexe, capable de faire ce que la droite molle n'a jamais réussi* ». Et de dresser la liste « *des provocations successives* » : 50.000 euros attribuées au syndicat étudiant de droite UNI, 3 millions aux chasseurs, 120 millions aux lycées privés, 42 millions supprimés à l'ANRU...

Laurent Wauquiez affiche ses succès - signature de la convention TER, accord sur le relèvement du temps de travail pour les agents, amélioration de la note de Standard & Poor's - mais il essuie aussi des revers. Sa clause Molière, pour lutter contre le travail détaché, est en mauvaise posture devant le tribunal administratif, qui avait déjà retoqué sa crèche de Noël. La collectivité a fait appel.

[Lea Delpont](#)

LES ECHOS – 04/12/2017

17 Florence Portelli : « Wauquiez se trompe d'élection »



Florence Portelli est conseillère régionale d'Ile-de-France et maire de Taverny, dans le Val d'Oise.

Ex-porte-parole de François Fillon, Florence Portelli croise le fer avec Maël de Calan et Laurent Wauquiez, le grand favori, pour accéder à la présidence de LR. Elle prône un « véritable service minimum ».

Quel regard portez-vous sur les premiers pas d'Emmanuel Macron ?

Le bilan est mitigé et en réalité inquiétant pour l'avenir. Je comprends qu'il séduise des électeurs de droite : il a fait des réformes que nous n'avons jamais été capables de faire, comme la réforme du Code du travail que François Fillon avait d'ailleurs porté de manière très vigoureuse dans sa campagne. Mais on oublie surtout qu'en arrivant après François Hollande, Emmanuel Macron pouvait difficilement faire pire. C'est conjoncturel. En revanche, beaucoup de réformes, fiscales notamment, ne vont pas dans le bon sens. La suppression de la [taxe d'habitation](#) va asphyxier les collectivités locales. Et sa politique, avec notamment la « flat tax » et le remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière, favorise davantage les Français les plus fortunés que les classes moyennes ou modestes. Je veux être la candidate de ces classes moyennes et populaires à qui la droite doit parler à nouveau et redonner espoir.

Pourquoi les militants LR, qui veulent un chef, choisiraient-ils une élue locale, peu connue, pour les représenter ?

Les militants me connaissent. J'ai été la porte-parole de François Fillon et moi, je n'ai pas quitté le navire au moment où soufflait la tempête. D'autres, qui se donnent aujourd'hui des airs de chefs, étaient aux abonnés absents quand tout allait mal et qu'on aurait eu besoin d'eux. Un chef, c'est d'abord quelqu'un qui est humain et qui a une colonne vertébrale. Un chef, c'est quelqu'un qui n'a pas peur de débattre et

qui ne se cache pas d'être de droite. Un chef, c'est quelqu'un qui n'hésite pas à exclure ceux qui font des bras d'honneur à leur parti. Moi, je sais trancher et mes convictions n'ont pas varié au gré des vents.

Oui, je suis une élue locale et je le revendique car ce parti a trop méprisé les élus locaux tout comme les militants et les fédérations locales. Je suis maire d'une ville de banlieue, vice-présidente de la plus grosse agglomération du Val-d'Oise chargée de la sécurité et vice-présidente du groupe LR dans la première région d'Europe. J'ai une solide expérience pour comprendre les enjeux qui concernent la France et les Français.

Sur le fond, que proposez-vous ?

Je suis la seule des candidats à la présidence du parti à avoir fait des propositions pour le moderniser. Un comble ! Sur le fond, ma ligne est claire et n'a pas varié. Même si j'y rajoute ma patte, je continue à défendre les à la présidentielle.

Y compris la suppression de 500.000 fonctionnaires ?

On peut toujours débattre du chiffre, mais ce qui est certain c'est qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires de manière beaucoup plus décentralisée et contractuelle et éviter des logiques purement comptables. Instaurer un mécanisme de bonus sur la dotation globale de fonctionnement pour encourager la bonne gestion des finances locales me paraît aussi plus intelligent que de procéder de manière autoritaire. Moi, je suis très attachée à la politique culturelle, à une écologie de droite mais surtout, en tant que séguiniste, à la résorption des fractures territoriales et sociales. La droite doit défendre l'équité.

C'est la raison pour laquelle je défends la mise en place d'un véritable service minimum au sein du service public, qui n'existe pas partout, notamment dans la fonction publique territoriale. Si le droit de grève et le principe de continuité du service public ont tous deux valeur constitutionnelle, la conciliation des deux se fait toujours au détriment du second. Je souhaite introduire le service minimum dans la Constitution. C'est une question d'équité et la droite a été très couarde sur le sujet.

Êtes-vous d'accord avec la « règle d'or » proposée par Laurent Wauquiez : « pas de hausse d'impôt » dans les programmes de la droite ?

Moi, la règle d'or, je souhaite l'inscrire dans la Constitution pour que l'on ait des budgets à l'équilibre, comme c'est le cas en Allemagne. Dire « pas de hausse d'impôts » sans parler de la réduction de la dette et dire comment on va le faire, c'est une incantation un peu démagogique en période électorale. Laurent Wauquiez se trompe d'élection. Il est déjà engagé dans la présidentielle. Mais cette élection n'est pas celle du président de la République. C'est celle des Républicains. Ne choisissons pas un candidat à l'Elysée alors que la priorité, c'est de réformer le parti, d'insuffler de la méritocratie et de redonner la parole aux militants et aux territoires.

Les droites sont-elles réconciliables ?

Le problème de ce parti, c'est qu'il est l'avatar de l'UMP, une formation qui a additionné tous les courants de la droite au prix de combinaisons électorales souvent incohérentes pour finalement devenir un parti de notable, sans ligne idéologique claire et avec des [sensibilités](#) qui sont parfois totalement opposées. Je veux redonner une profondeur idéologique à la droite, en commençant par travailler le fond, avec les élus et la société civile avant de commencer à distribuer les postes pour contenter les copains. Une fois ce travail de fond effectué, alors nous pourrons [regagner la confiance](#) des Français.

Présidence des Républicains : un match à trois // <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/030961635819-florence-portelli-wauquiez-se-trompe-delection-2135209.php>

[Pierre-Alain Furbury](#)

18 Les Républicains : «Il y a une droite complètement folle», estime Maël de Calan



Paris, le 30 novembre. Le challenger Maël de Calan défend une ligne « libérale, européenne et sociale ».

Candidat à l'élection à la présidence des Républicains, dont le premier tour a lieu dimanche prochain, le juppéiste Maël de Calan, conseiller départemental du Finistère, cogne sans détour sur ses deux concurrents, Laurent Wauquiez et Florence Portelli.

Le juppéiste Maël de Calan, qui est aussi le moins connu des trois candidats à la tête du parti, juge le favori Laurent Wauquiez « extrêmement clivant ». Et se montre lucide sur ses très faibles chances de l'emporter.

Quel score espérez-vous dimanche ?

MAËL DE CALAN. J'ai bien conscience d'être challenger. A partir de 10 %, la ligne que je défends, qui est libérale, européenne et sociale, pourra continuer à se faire entendre au sein des Républicains. Au-delà de 20 %, elle sera incontournable.

N'est-ce pas gênant, dans une compétition, d'admettre qu'on ne va pas gagner ?

Non, car je me bats avant tout pour des idées, et faire en sorte qu'elles pèsent sur la ligne du parti même si je ne suis pas élu. Je ne comprends pas ces candidats qui disent partout qu'ils vont gagner, alors même qu'ils savent qu'ils ne sont pas les plus connus, ni les plus soutenus et clairement pas les favoris. Le renouvellement des pratiques politiques passe avant tout par un discours plus sincère.

Vous dites cela pour Florence Portelli, l'autre outsider ?

Florence Portelli dit en public qu'elle va gagner, mais en privé qu'elle va perdre. Comment peut-elle être prise au sérieux sur le reste, quand sur des questions de bon sens elle est déjà prise en défaut ? J'ai par ailleurs du mal à comprendre la ligne qu'elle incarne et ce qu'elle propose pour le parti. Elle dit vouloir redonner sa fierté à la droite mais sans jamais dire comment.

Selon un récent sondage (Elabe), deux tiers des Français pensent que LR ne sera pas en mesure de gagner les prochaines élections, locales ou nationales...

C'est énorme. C'est surtout la preuve que nous souffrons d'un problème de renouvellement des pratiques, des visages et des idées. En particulier d'un manque d'éthique et de bonne foi.

C'est-à-dire ?

Il y a aujourd'hui une droite complètement folle qui s'oppose à la baisse des APL (aides personnalisées au logement) ou des dotations aux collectivités locales. Alors qu'elle défendait ces mêmes idées il y a à peine quelques mois. La droite doit rester cohérente : si elle change d'avis par démagogie, elle n'ira pas loin et se privera de toute chance de revenir au pouvoir.

Vous visez qui ?

J'ai déjà cité les noms de Nadine Morano ou de Patrick Balkany qui incarnent cette politique d'hier dont plus personne ne veut, mais ils ne sont pas seuls. Je vise aussi les « bons clients » des médias, pour qui la politique consiste à faire le buzz autour d'une bonne formule. Nos adhérents, comme les Français, détestent cela. La droite doit être intelligente. On peut ainsi considérer qu'Emmanuel Macron va dans le bon sens sur certains points, sans adhérer à tout : nos électeurs sont contre la hausse de la CSG, la suppression de la taxe d'habitation qui va creuser le déficit, et critiques face à l'absence de politique migratoire...

Le paysage politique est en pleine fragmentation

Quand vous étiez candidat aux législatives dans le Finistère, vous vous définissiez comme « Macron-compatible ». Pourquoi ne pas avoir rejoint les Constructifs ?

Parce que je crois encore dans l'union de la droite et du centre au sein des Républicains. Le paysage politique est en pleine fragmentation. Si la droite modérée se disperse en deux ou trois chapelles, elle n'aura aucune chance de peser. Comme Gérard Larcher, Valérie Pécresse, Xavier Bertrand et bien sûr Alain Juppé, je veux défendre mes convictions dans la grande maison, c'est-à-dire au sein de LR. C'est notre responsabilité. Même si Laurent Wauquiez est élu président du parti.

52 % des Français jugent ce dernier inquiétant...

Son discours est extrêmement clivant. A opposer le peuple aux élites, les villes à la campagne, la France qui va bien et celle qui va mal, on ne peut que perdre. Parler d'identité sans glisser vers l'identitaire, c'est possible. La politique, ce n'est pas la guerre civile !

Mais vous pourriez travailler quand même avec lui ?

Oui, si les Républicains ne se referment pas sur cette ligne de plus en plus dure.

Oliver Beaumont

LE PARISIEN – 04/12/2017

19 Victoire des nationalistes en Corse : «Un message clair envoyé à Paris», affirme Simeoni



Bastia (Haute-Corse), hier soir. La coalition nationaliste de Gilles Simeoni (au centre) et Jean-Guy Talamoni,

arrivée en tête du premier tour, vise l'obtention d'un véritable statut d'autonomie dans les dix ans.

Pour Gilles Simeoni, chef de file des nationalistes corses, grands vainqueurs des élections, cette victoire est «un mouvement qui vient des profondeurs de la société et de l'histoire corses».

Le résultat du premier tour pour [l'élection de la première collectivité territoriale](#) unique en Corse est on ne peut plus clair : les indépendantistes et autonomistes [raflent la mise](#). Avec 45,36 % des suffrages exprimés, la liste Pè a Corsica (Pour la Corse) de Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni écrase ses six rivales. La droite régionaliste de Jean-Martin Mondoloni arrive en deuxième position, loin derrière, avec 15 % des voix. Viennent ensuite, au coude à coude autour de 12 %, les listes LR et celle de la République en marche. Seule ombre au tableau pour les nationalistes, la faible participation qui, avec 53 % des 234 000 électeurs corses, est en recul de sept points par rapport au précédent scrutin régional il y a deux ans.

« Le résultat de ce soir est énorme. On l'avait pressenti à travers les remontées du terrain, assure Gilles Simeoni. C'est un mouvement qui vient des profondeurs de la société et de l'histoire corses. Cela constitue un message clair envoyé à Paris. Nous avons dit aux électeurs corses : *Aidez nous, donnez nous de la force pour aller discuter à Paris*. Ils nous ont entendus. Ce résultat, qui doit être confirmé au deuxième tour dimanche prochain, nous oblige aussi : c'est pour nous une lourde responsabilité. »

Au programme : négocier une autonomie renforcée

Il faudra en effet attendre le second tour pour avoir une confirmation définitive de cette percée, mais on voit mal ce qui pourrait empêcher la coalition nationaliste de gagner une grosse majorité des 63 sièges de la collectivité unique. Fusion de la région et des deux départements de l'Île de Beauté, cette nouvelle assemblée doit voir le jour le 1^{er} janvier 2018, et constituera une première en France métropolitaine.

Élus sur un programme prévoyant de poser les bases d'ici trois ans d'une autonomie renforcée et de l'appliquer dans les dix ans, les nationalistes corses, qui dirigeaient déjà la collectivité territoriale et qui ont gagné en juin trois des quatre sièges de députés de l'île, confirment donc leur indéniable poussée. Celle-ci s'inscrit il est vrai dans un paysage politique où les autres forces se sont quasiment évaporées, y compris le Front national (2,63 %). La percée de Marine Le Pen semble loin, elle qui était arrivée en tête en Corse avec 27,88 % au premier tour de la présidentielle.

Le spectre de l'indépendance, brandi par les listes non nationalistes, n'a visiblement pas été pris au sérieux par les électeurs dimanche. Gilles Simeoni, le président du conseil exécutif de Corse (l'organe qui dirige la collectivité territoriale) avait pris soin pendant la campagne de lever toute ambiguïté sur ses intentions. L'avocat, qui avait conquis la mairie de Bastia en 2014, s'est dit partisan d'une large mais stricte autonomie, à la différence de son allié Talamoni qui envisage l'indépendance mais pas avant dix ans. Tous deux se sont en revanche accordés pour reconnaître l'indépendance de la Catalogne, après un référendum jugé illégal par l'Espagne.

Seule consolation pour les vaincus de dimanche : la collectivité promise aux nationalistes dimanche prochain ne siégera que jusqu'en 2021, date à laquelle les Corses revoteront, comme tous les Français, pour les régionales. D'ici là, ils seront en tout cas en position de force pour faire entendre leurs revendications (statut de résident, coofficialité de la langue...) à Paris.

Philippe Martinat

LE MONDE – 02/12/2017

20 En Nouvelle-Calédonie, Edouard Philippe promet que « l'Etat jouera son

rôle » dans le référendum de 2018



Le premier ministre est arrivé samedi à Nouméa, où il a rencontré le tout nouveau président du gouvernement, élu jeudi.

Arrivé en début de matinée samedi 2 décembre à Nouméa, le premier ministre Edouard Philippe a commencé son « cheminement » en Nouvelle-Calédonie par une cérémonie d'honneurs militaires, en compagnie de toutes les autorités locales, sur la place Bir-Hakeim.

Puis il a effectué une courte déambulation au marché de la ville, la musique locale ayant cette fois remplacé la musique militaire, avant de commencer ses premiers entretiens politiques au siège du gouvernement territorial. Une rencontre dont le déroulement, jusqu'au dernier moment, est resté incertain puisque, la veille de M. Philippe, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie n'était toujours pas parvenu à élire son président.

Un président élu in extremis

A l'issue d'interminables négociations entre les différentes parties représentées au Congrès et au gouvernement, non-indépendantistes et indépendantistes, [un accord s'est dessiné dans la soirée du jeudi 30 novembre](#). Convoqués vendredi matin par le haut-commissaire, Thierry Lataste, les onze membres du gouvernement ont élu Philippe Germain (Calédonie ensemble) à la présidence par dix voix sur onze – cinq loyalistes et cinq indépendantistes –, seul le représentant des Républicains calédoniens votant nul.

Les dix voix se sont également portées sur l'indépendantiste Jean-Louis d'Anglebermes (Union calédonienne) pour la vice-présidence. C'est la première fois depuis 2009 que le gouvernement calédonien retrouve un mode de collégialité. « *C'est un beau symbole, un geste fort, de renouer avec cet état d'esprit* », s'est félicité M. Germain, mettant cet accord sur le compte de « *la dynamique positive lancée lors de la réunion du comité des signataires* », le 2 novembre à Matignon.

Le locataire de Matignon a donc pu faire un premier tour de table avec les responsables de l'exécutif. Il a redit être déterminé à « *faire en sorte que l'Etat joue pleinement son rôle et soit acteur du processus* » qui doit mener à la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté qui doit avoir lieu en novembre 2018 au plus tard. « *L'Etat acteur, c'est un Etat qui prend ses responsabilités et qui fait part de ses orientations et de ses attentes*, a noté M. Philippe dans un [entretien aux Nouvelles calédoniennes](#) de samedi. *C'est aussi un Etat qui dit ce qui n'est pas possible.* »

« Acquis irréversibles »

Reste à définir le « *pas possible* », tout le monde ici n'en ayant pas la même conception. La volonté du gouvernement, toutefois, est de parvenir à dégager le plus large front de rassemblement sur une définition commune. Dans le même entretien, M. Philippe ouvre quelques pistes de travail et de discussions avec les élus et les forces politiques de Nouvelle-Calédonie. Il précise bien que le référendum ne doit pas conduire à « *revenir à un état passé* », qu'« *il y a des acquis irréversibles* ». Pas question, par conséquent, de remettre en cause le haut niveau d'autonomie atteint par le territoire. Mais, ajoute-t-il, « *ne nous interdisons pas d'être innovants* » pour consolider « *la construction du destin commun (...), l'horizon que chacun doit chercher à atteindre* ».

Après les rencontres de la matinée au gouvernement puis avec les élus de la province Sud, M. Philippe et les membres du comité des signataires de l'accord de Nouméa se sont réunis en début d'après-midi au Haut-Commissariat. C'était le premier temps fort de cette visite de quatre jours. Lors de la réunion du comité des signataires du 2 novembre, à Matignon, et de l'accord obtenu sur la composition de la liste électorale appelée à prendre part à la consultation de 2018, plusieurs groupes de travail avaient été mis en place sous l'autorité du haut-commissaire. Car il s'agit à présent d'avancer sur les modalités concrètes d'organisation du référendum et de préparer le lendemain de la consultation.

Préparer le référendum

A l'issue de cette réunion, le premier ministre a précisé la position du gouvernement. *« Je souhaite que le Congrès [du territoire] puisse proposer une date pour la tenue du référendum et la question qui sera posée »*, a-t-il fait savoir sur le perron du Haut-Commissariat. Autrement dit, s'il réaffirme l'engagement de l'Etat à être acteur du processus, il souhaite également que les différentes parties prennent leurs responsabilités. L'Etat, alors, sera à leurs côtés pour faire émerger des points de convergence et engager une discussion sur ce qui se passera après le référendum. *« Ce qui m'a frappé, c'est la profonde envie de l'ensemble des parties de donner toute sa chance au dialogue, pour déterminer les conditions d'une vie commune, pacifique, prospère, adaptée aux réalités de la Nouvelle-Calédonie »*, s'est félicité M. Philippe.

Le comité des signataires devrait se réunir de nouveau à Paris dans la première quinzaine de mars 2018. D'ici là, les discussions au sein des groupes de travail mais aussi au Congrès de Nouvelle-Calédonie vont se poursuivre. *« J'ai bon espoir que, par une discussion intense, nous pouvons construire sur des valeurs communes »*, a assuré le premier ministre. Toutefois, si les différentes parties prenantes du congrès calédonien ne parvenaient pas à s'accorder, ce serait à l'Etat de reprendre la main pour mettre en œuvre le référendum à l'échéance prévue.

Tout en reconnaissant qu'*« il y a des évolutions »*, Paul Némaoutyine, le dirigeant du Parti de libération kanak (Palika), président de la province Nord, constate qu'il y a encore des divergences, notamment sur le transfert des compétences prévues à l'article 27 de l'accord de Nouméa, portant sur le contrôle de légalité des provinces et des communes, la recherche et la communication audiovisuelle, ainsi que sur l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier. *« Que ceux qui ont signé avec nous l'accord de Nouméa prennent leurs responsabilités*, prévient le dirigeant indépendantiste. *Je ne vois pas comment un processus de décolonisation qui prévoit l'accession à la pleine souveraineté pourrait se dénouer autrement que par le haut. »*

Il reste bien du chemin à faire. Dans les trois jours à venir, le premier ministre va se rendre à la fois dans les îles Loyauté et dans la province Nord, où il rencontrera les élus de ces deux provinces dirigées par les indépendantistes. Avant de s'exprimer devant le congrès du territoire, à Nouméa, en point d'orgue de son déplacement.

Par [Patrick Roger](#)

::: INTERNATIONAL

LE MONDE – 03/12/2017

21 Le Sénat adopte la réforme fiscale de Donald Trump, premier succès

majeur pour le président



Le projet de loi doit désormais être fusionné avec celui concocté par la Chambre des représentants, mais cette étape devrait être aisée à franchir.

C'eût été un jour de triomphe pour le président américain Donald Trump [si son ancien conseiller n'avait pas reconnu avoir menti au FBI dans l'enquête sur la collusion avec les Russes pendant la campagne présidentielle de 2016](#) : le Sénat a approuvé, samedi 2 décembre à 2 heures du matin, par 51 voix contre 49, le projet de réforme fiscale.

Il s'agit de la première victoire d'ampleur pour l'équipe Trump, après qu'elle se fut montrée incapable d'abroger la loi sur la santé de son prédécesseur Barack Obama cet été. Le parcours d'obstacles n'est pas encore achevé. Le projet voté par le Sénat doit désormais être fusionné avec celui concocté par la Chambre des représentants, mais cette étape devrait être plus aisée à franchir, la majorité républicaine de la Chambre étant plus large. M. Trump s'est, peu après, félicité de ce succès sur Twitter. « *Hâte de signer un projet de loi définitif avant Noël !* », a-t-il écrit.

- **Baisse des impôts**

Cette réforme fiscale s'est faite au prix d'un sacrifice : le déficit public, qui atteint encore 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) en dépit d'un rythme de croissance de 3,3 %. Le texte prévoit en effet de réduire les impôts de 1 400 milliards sur dix ans – 0,75 % du PIB actuel par an environ –, mais les recettes induites par le surplus espéré de croissance ne dépasseront pas 460 milliards de dollars, selon les calculs des experts du Congrès, soit moins d'un tiers des baisses d'impôts.

Cette potentielle dérive budgétaire avait bloqué l'adoption du texte dans la nuit de jeudi, un groupe de trois sénateurs, partisans de l'orthodoxie budgétaire, ayant exigé un mécanisme automatique qui conduise à une hausse des impôts ou à une baisse automatique des dépenses en cas de récession. Cette mesure était critiquée par les keynésiens car pro-cyclique – en cas de récession, il faut au contraire laisser filer les déficits – et par les républicains, opposés à toute hausse d'impôts. Elle se heurtait à des impossibilités légales, et le groupe des trois s'est finalement décomposé, seul un sénateur ayant maintenu son rejet du texte, Bob Corker (Tennessee).

Globalement, cette réforme est la première d'ampleur depuis celles décidées par Ronald Reagan dans les années 1980 – baisse des impôts, puis simplification avec baisse des taux et élargissement des assiettes. Mais, là où le président Reagan avait cherché un consensus – il n'avait pas de majorité au Congrès –, Trump et les républicains ont choisi de passer en force, au pas de charge, laissant le soin aux démocrates de dénoncer une réforme profitant aux plus riches et inutile alors que l'économie n'a pas besoin de stimulus budgétaire. Cette opinion est aussi celle de la Fed de New York.

- **Une réforme pour les entreprises**

Cette réforme est d'abord celle des entreprises, qui verront leur taux d'impôt sur les sociétés (IS) passer de 35 % à 20 %, soit deux points au-dessous de la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'argument de M. Trump – élu par des travailleurs, souvent blancs, déclassés de la mondialisation – est que ce retour de la compétitivité des entreprises leur permettra d'embaucher et de verser de meilleurs salaires. Celles-ci pourront aussi déduire immédiatement leurs investissements de leur résultat imposable.

Enfin, les entreprises américaines vont abandonner le principe de l'imposition mondiale des bénéfices (les profits des filiales étrangères sont imposés par le fisc américain lorsque les capitaux sont rapatriés aux Etats-Unis) au profit d'un système territorial. Cette révolution s'accompagne d'une taxation à taux réduit, relevé en dernière minute de 10 % à 14,5 %, des 2 900 milliards de dollars de profits des multinationales actuellement logés à l'étranger, et impose aussi une taxe minimale globale. Cette amnistie déguisée pourrait apporter un afflux de capitaux aux Etats-Unis. Elle est non coopérative, alors que les Européens s'efforcent de lutter contre l'évasion fiscale, notamment celle des géants du numérique américains.

Elle pourrait violer ou remettre en cause de nombreuses conventions fiscales bilatérales. La précédente mesure de ce type, décidée par George W. Bush en 2004, n'avait pas conduit à un surplus d'investissements, mais à davantage de cash rendu aux actionnaires (à travers les dividendes ou les rachats d'actions). L'administration Trump table sur des investissements et les indicateurs, notamment ceux de la Réserve fédérale de Philadelphie, sont plutôt encourageants sur les intentions dans ce domaine.

- **Et qui ne s'attaque pas aux inégalités**

L'autre volet concerne les particuliers. La réforme déplace de multiples curseurs, double la part non imposable du revenu, supprime de nombreuses niches fiscales, pénalise les divorcés et les étudiants. Bref, un maquis qui, en 2019, ferait 62 % de gagnants, 8 % de perdants et serait neutre pour les 30 % de contribuables restants, [selon les calculs du New York Times](#). Le plus souvent, les ménages les plus modestes ne verront pas de changement, les classes moyennes ne sont pas certaines de voir leur impôt baisser, tandis que la tranche gagnant entre 500 000 et un million de dollars s'en sortirait particulièrement bien, 92 % voyant un recul de la pression fiscale.

Plus le temps passe, plus la classe moyenne verra ses impôts augmenter. Ces projections, entre autres, expliquent la faible popularité de cette réforme fiscale, alors qu'on ne sait pas encore quel sera le nombre de tranches retenu – le Sénat veut rester à sept, la Chambre à quatre (12 %, 25 %, 35 % et 39,6 %) – ni le taux maximal : le Sénat veut le baisser à 38,5 % et la Chambre conserver le taux actuel de 39,6 % pour ne pas donner le sentiment de favoriser les riches.

S'y ajoute le problème des autoentrepreneurs, que Donald Trump voulait imposer à 25 %. Les démocrates ont dénoncé ce statut juridique, qui permet aux plus gros revenus de réduire leur impôt. Finalement, c'est un taux légèrement inférieur à 30 % qui a été retenu, tandis que l'impôt minimal ne sera pas abrogé, tant pour les entreprises que pour les particuliers.

L'affaire a donné lieu à une bataille sur la déductibilité des impôts locaux et étatiques de l'impôt fédéral. Les républicains voulaient la supprimer, arguant que ce système conduisait à faire subventionner par les Etats à faible fiscalité locale ceux à forte fiscalité, qui se trouvent être le plus souvent des Etats démocrates côtiers (Californie, Oregon, New York, New Jersey). Les classes moyennes de ces Etats auraient été pénalisées, et un compromis a été trouvé pour maintenir une déductibilité partielle, celle des impôts fonciers à hauteur de 10 000 dollars. Le texte supprime les amendes infligées aux Américains qui ne souscrivent pas une assurance-santé et autorise, par un curieux cavalier législatif, le forage pétrolier en Alaska, dans l'Arctic National Wildlife Refuge.

Enfin, cette réforme ne s'attaque nullement aux inégalités, jugées criantes aux Etats-Unis, dont l'envolée a conduit à l'élection de M. Trump, divisé la gauche et favorisé l'émergence du sénateur indépendant Bernie Sanders.

Par [Arnaud Leparmentier](#)

Vous souhaitant une bonne journée.

Cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

